

Commune de Montrond le Château (Doubs)

**Conseil Municipal**  
**du Lundi 6 août 2018**  
**Séance ordinaire**

L'an deux mille dix-huit, le six août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes ANTONI Marie-Jo, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette  
Mrs COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, PERRIN Pascal.

**Absent(e)(s) excusé (e)(s):** Mrs CLERC Thierry, BERNARD Gilles, LIDOINE Xavier

**Délégation de pouvoir :** M. CLERC Thierry à Mme GIRARDIER Dominique et M. BERNARD Gilles à M. EUVRARD Daniel

Un scrutin a eu lieu, Mme Colette PIGUET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

**1° URBANISME**

→ Déclaration préalable de travaux : COLLARDEY Paul et GUYAT Laurine : ouverture porte de garage + mur de soutènement.

→ Déclaration préalable de travaux : DECREUSE Luc : pose d'un portail + portillon.

→ **DPU** parcelles AB n°355 Lieu-dit « rue des Ecoles »

**2° BÂTIMENTS COMMUNAUX :**

→ Réfection escaliers logements de la Fromagerie + cabinet du Dr TRONG – étude de devis pour rampe escalier.

**3° QUESTIONS DIVERSES**

**4° INFORMATIONS DIVERSES**

**1) URBANISME**

→ Déclaration préalable de travaux : COLLARDEY Paul et GUYAT Laurine : ouverture porte de garage + mur de soutènement. Avis favorable.

→ Déclaration préalable de travaux : DECREUSE Luc : pose d'un portail + portillon. Avis favorable.

→ **DPU** parcelles AB n°355 Lieu-dit « rue des Ecoles »  
Maître Benoît MOHN notaire associé à Besançon informe la Commune de la transaction prochaine d'un bien non bâti situé sur la parcelle cadastrée AB n°355 au lieu-dit « Rue des Ecoles ».

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

## **2° BÂTIMENTS COMMUNAUX : réfection escaliers 4 rue de l'Eglise**

Les escaliers menant aux appartements communaux présentent des signes de dangerosité. Des travaux s'avèrent nécessaires. Des entreprises ont été contactées à savoir :

### **Pour la réfection des escaliers :**

- A. DOS SANTOS. FERNANDES sise à Ornans pour un montant de 1 848 € TTC
- API 25 sise à BESANÇON pour un montant de 1 912 € TTC

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de confier les travaux à l'entreprise A. DOS SANTOS. FERNANDES pour un montant de 1 848 € TTC.

### **Pour la rampe des escaliers :**

- A. DOS SANTOS. FERNANDES sise à Ornans pour un montant de 2 058 € TTC
- MTBI sise à CLERON pour un montant de 1 320 € TTC

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de confier les travaux à l'entreprise MTBI pour un montant de 1 320 €.

## **3° QUESTIONS DIVERSES**

- demande d'un locataire pour abattre une cloison dans un logement communal : le Conseil ne donne pas une suite favorable
- pose d'une prise extérieure à la salle des fêtes : le devis de l'entreprise MATHEY Pierre est accepté pour un montant de 148 €
- tableau portraits des Présidents de la République depuis 1848 : la commune ne donne pas suite.
- Création d'un club de savate boxe française : avis favorable pour occupation de la salle des fêtes le lundi de 19h30 à 21 h 00.
- Aboiements de chiens : une lettre de réclamation d'un particulier a été adressée en mairie concernant les nuisances sonores occasionnées. Contact a été pris avec le propriétaire des chiens pour suite à donner.
- Citernes d'eau – distribution aux agriculteurs : une réglementation est en cours d'étude. Une réunion de la commission cadre de vie et réseaux aura lieu en septembre.
- Allées du cimetière : le Conseil Municipal décide que les travaux des allées restant à aménager seront réalisés avant la Toussaint. Il sera fait appel aux Conseillers et à des bénévoles éventuellement pour seconder l'employé communal. La date sera fixée au prochain conseil.
- Sonorisation de la petite salle dans la cour de l'école : des entreprises seront sollicitées prochainement.
- Arrosage des fleurs : en l'absence de Christian WETZEL, M. SEGOGNE Joël employé communal à MEREY-VILLERS assure l'intérim.

- Chemin du Tacot : l'entreprise BONNEFOY accepte de prendre en charge gratuitement les dégâts occasionnés par des tracteurs sur ledit chemin fraîchement refait.

Prochain conseil le 3/09/2018

La séance est levée à 22 h 20

Le Maire  
Dominique GIRARDIER

<b>Numéro de délibération</b>	
DCM n° 2018/06-08-01	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption – parcelle cadastrée section AB n°355
DCM n° 2018/06-08-02	Réfection escaliers logements communaux de la Fromagerie